

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de 10 membres:

- sept administrateurs qui, conformément au droit de proposition statutaire, représentent l'actionnaire de référence: monsieur Rik De Nolf, représentant permanent de De Publigraaf SA (2004), monsieur Leo Claeys, représentant permanent de Joedheco SA (2004), madame Lieve Claeys (2008), madame Caroline De Nolf (2008), monsieur Iwan Bekaert (2004), monsieur Jean Pierre Dejaeghere (2006) et monsieur Bert Kuypers (2008).
- trois administrateurs indépendants qui occupent tous une fonction sociale dirigeante:

 monsieur Clement De Meersman, représentant permanent de Clement De Meersman SPRL (2008) et administrateur délégué de Deceuninck SA, monsieur Dirk Meeus (2004), associé de Allen & Overy et Baron Hugo Vandamme, représentant permanent de HRV SA (2004) et vice-président de Barco SA.

Ayant atteint l'âge de la pension, monsieur Iwan Bekaert a présenté sa démission en tant que directeur général. Il continuera de siéger au titre d'administrateur.

Monsieur Leo Claeys s'est lui aussi retiré en 2002 de la gestion opérationnelle de Roularta Media Group SA, mais poursuit l'exercice de son mandat d'administrateur à titre de représentant permanent de la société Joedheco.

En cours d'exercice, le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre, monsieur Bert Kuypers, qui a succédé à monsieur Iwan Bekaert comme directeur général de Roularta Media Group.

Les statuts prévoient que les administrateurs sont nommés pour une période de six ans. Ceux-ci sont révocables à tout moment et sur-le-champ, par décision de l'Assemblée Générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Organisation et fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit cinq fois par an,

[CORPORATE GOVERNANCE]

dont une fois pour discuter du budget de l'exercice suivant et l'approuver. Les quatre autres réunions se tiennent au rythme d'une par trimestre.

En dehors de ces cinq réunions, le conseil d'administration est convoqué par son président chaque fois que les intérêts de la société l'exigent. En 2002, il s'est réuni six fois.

Outre l'agenda de la réunion, les administrateurs reçoivent, avant la réunion, tous les documents utiles à leur information. Ils peuvent ainsi préparer les points mis à l'agenda de façon approfondie. Chaque réunion fait l'objet d'un rapport.

Le conseil d'administration délibère des objectifs, de la mission et de la stratégie de l'entreprise. Son terrain d'action comprend également les délibérations et les décisions relatives au businessplan, au budget, aux résultats trimestriels, semestriels et annuels, aux financements, aux aspects relatifs aux droits des sociétés, aux fusions et acquisitions, ainsi qu'à la communication externe.

Les autres points importants soumis à l'approbation du conseil d'administration ont trait, entre autres, à la nomination de responsables de haut niveau, de la consultation d'experts extérieurs, de l'élaboration de plans de warrants et/ou de stock options, d'investissements particuliers.

Même si les statuts prévoient que les décisions du conseil d'administration se prennent à la majorité, celles-ci font, en pratique, l'objet d'un consensus.

Pour l'exercice 2002, la société a payé à ses administrateurs 1,6 million d'euros en rémunérations directes et indirectes. De ce montant total, 102.600 euros sont revenus aux membres non exécutifs du conseil d'administration. Les six membres exécutifs ont touché en 2002, pour l'exécution de leur mandat d'administrateur, un montant total de 1,5 million d'euros. Dans le courant de l'exercice, deux membres exécutifs - à savoir monsieur Leo Claeys, représentant permanent de Joedheco SA, et monsieur Iwan Bekaert - se sont retirés de la gestion journalière de la société et sont devenus administrateurs non exécutifs. Les administrateurs exécutifs et non exécutifs ne reçoivent pas d'indemnité variable. Au total, 45.000 warrants et options ont été attribués aux administrateurs exécutifs.

Surveillance de la gestion quotidienne par le conseil d'administration

La gestion quotidienne de la société est assurée par l'administrateur délégué, monsieur Rik De Nolf, au nom de De Publigraaf SA. Il est assisté en cela par le comité exécutif et par le management team.

Le **comité exécutif** est composé de trois personnes: l'administrateur délégué (CEO), le directeur financier (CFO) et le directeur général (COO).

Le comité exécutif se réunit deux fois par mois, délibère et décide sur la base d'un ordre du jour fixé d'avance. Chaque réunion fait l'objet d'un rapport.

Les points récurrents de l'ordre du jour sont: la trésorerie de l'entreprise, le rapport financier, les investissements, les nouveaux projets, les aspects de gestion opérationnelle tels que la gestion du personnel, le développement de procédures administratives.

Le management team compte douze membres. Outre les membres du comité exécutif, y siègent huit managers qui représentent les diverses unités d'activité de l'entreprise, ainsi que le contrôleur. Le management team se réunit tous les trois mois et chaque responsable y fait un rapport sur la situation de son unité.

Protocole de prévention contre les délits d'initiés

Pour éviter que des informations privilégiées soient utilisées de façon illégale, ou même que l'impression puisse en être donnée, le conseil d'administration a élaboré un protocole de prévention contre les délits d'initiés. Les administrateurs, la direction et les membres du management team ont souscrit à ce protocole.

Comités installés par le conseil d'administration

Le **comité d'audit** a été mis en place lors de l'entrée en Bourse de la société et vérifie les rapports financiers, veille au respect des procédures administratives, juridiques et fiscales et assure le suivi des contrôles financiers et opérationnels. Ce comité rapporte directement au conseil d'administration. Il contrôle et donne des avis.

Pour garantir l'indépendance du comité d'audit et d'assurer une information correcte, ce comité compte parmi ses membres deux administrateurs indépendants.

A l'invitation de son président, le commissaire (Deloitte & Touche, Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représenté par monsieur Jos Vlaminckx), monsieur Jean Pierre Dejaeghere (CFO) et monsieur Bert Kuypers (COO) assistent aux réunions du comité d'audit.

En 2002, le comité d'audit s'est réuni six fois. A son initiative, un auditeur interne a été engagé en avril 2001. Il assiste aux réunions chaque fois qu'il y est invité par le président.

Le **comité de rémunération et de nominations** définit la politique salariale pour les hauts cadres de l'entreprise ainsi que les émoluments des administrateurs. Il se réunit quand les intérêts de l'entreprise l'exigent pour des remplacements, des engagements de membres de la direction, du management team ou des cadres supérieurs.

A l'initiative du président du conseil d'administration, le **comité stratégique** a été créé. Ce comité a pour objectif de former un forum au sein duquel des propositions et projets peuvent être discutés en vue de la constitution d'un dossier qui peut être soumis à la décision du conseil d'administration.